

ECOLE ELEMENTAIRE d'AIGUEBELLE

Les inscriptions des élèves de CP et les nouveaux élèves pour la rentrée de septembre 2025.

Elles s'effectueront en 2 étapes :

- **En Mairie d'Aiguebelle, pendant les horaires d'ouverture, pour l'inscription du 10 mars au 28 mars 2025.**
Vous devez vous présenter avec un justificatif de domicile et le livret de famille.
- **A l'école élémentaire, dans un deuxième temps, pour l'admission :**
Vous pouvez appeler la directrice **le jeudi** pour prendre RDV au 06 61 84 68 16.
Vous devez vous présenter avec le livret de santé et l'inscription faite en mairie.